



Le Conseil Economique et
Social Libanais

Promotion de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la créativité dans la région Euromed

Allocution

Roger Nasnas

Président du Conseil économique et social du Liban

Sommet Euromed des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions
Similaires

Istanbul, Turquie

(Hôtel Marmara Taksim, Taksim Meydani, Istanbul)

16-18 Novembre 2011

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Le sujet à l'ordre du jour, les Petites et Moyennes Entreprises, occupe la priorité économique de tous les pays de la région, surtout en cette période de crise et de sous-emploi. En effet la PME est la solution la plus appropriée au problème du chômage, plaie endémique des pays du Sud de la Méditerranée.

Il est normal que ce problème intéresse particulièrement le sommet des Conseils économiques et sociaux, dans un but de coopérer à rendre le climat général mieux adapté à la réalité de ces entreprises dans les pays de la Région.

La qualité d'entrepreneur ne s'improvise pas, et nécessite certaines dispositions à assumer la responsabilité en dernier ressort et à accepter le risque ; mais la formation dans nombre de disciplines se rapportant au marché et aux affaires peut faire naître des dons. Cela a des implications économiques directes par la résorption du chômage, la créativité et l'innovation nécessaires à trouver un positionnement sur le marché ; et un impact social favorable du fait à la fois de la progression de l'emploi et des revenus.

On réalise leur importance quand on sait que les PME représentent environs :

- 95% à 99% des entreprises de la région ;
- 70% à 80% de la production brute consolidée ; et
- 60% à 70% de la création nette d'emplois.

La Norme

Depuis 2005 la plupart des pays de la région ont adopté, dans un but de cohérence, la Norme de Bruxelles. Particulièrement, l'Accord d'Association a nécessité d'harmoniser les conditions, afin de comparer des « comparables » dans la recherche de plus de cohérence dans les relations économiques et la mise à niveau des pays du Sud de la Méditerranée. Des considérations d'emploi, de chiffre d'affaire et de bilan distinguent les catégories. On peut dire que les critères d'emploi représentent le facteur essentiel, et que dans la plupart des cas ils représentent assez bien le chiffre d'affaires et l'investissement. Ainsi, en général :

- La Petite entreprise occupe moins de 50 personnes;
- L'entreprise moyenne de 50 à 249 personnes ; et
- La Grande entreprise au-delà de 250 personnes.

A l'intérieur de la Petite entreprise on distingue la Très Petite Entreprise – TPE – qui occupe moins de 10 personnes. En nombre les TPE représentent plus de 90% des PME.

L'Efficacité économique

On comprend aisément que la Productivité de la grande entreprise est beaucoup plus forte que celle des PME, du fait des économies d'échelle, de la notoriété sur le marché, de l'importance de ses équipements, de la compétence et la spécialisation de ses ressources humaines, et du budget de R&D dont elle dispose.

Une étude réalisée en Turquie en 2005 a démontré que la productivité moyenne des 500 plus grandes entreprises était trois fois supérieure à la productivité d'un large échantillon de TPE choisi pour les besoins de l'étude.

Alors comment ces dernières peuvent-elles résister ?

La PME présente le plus souvent une forte motivation de l'entrepreneur qui l'a créée et qui la gère avec une dévotion remarquable. Basée sur un organigramme plat, elle possède une grande flexibilité grâce à la centralisation du mécanisme de décision et offre de ce fait une réactivité remarquable face aux aléas du marché, et surtout au besoin de changement. Une gestion intuitive nourrie par l'historique de l'entreprise permet d'adopter plus facilement les solutions innovantes.

Les conditions d'un environnement favorable aux PME

Il faut savoir que la Moyenne entreprise (50 à 249 personnes) possède aujourd'hui une grande efficacité soutenue par le progrès des techniques de l'information et de la communication. Sa productivité se rapproche plus de la Grande entreprise que de la Petite. Les politiques favorables aux PE et surtout aux TPE ne sont plus les mêmes que celles favorables aux ME, ou du moins à une grande partie d'entre elles.

En fait il s'agit de définir les besoins des « Micro et Petites Entreprises – MPE ». La littérature économique continue à utiliser le vocable PME, mais le contenu est de plus en plus indexé aux MPE. Une politique favorable à l'essor des PME doit nécessairement tenir compte des contingences suivantes :

- Une rapidité remarquable de création d'entreprise et d'emploi, utile en tout temps, mais particulièrement en période de crise et de chômage;
- Une faiblesse de productivité, qui fait qu'en moyenne 4 entreprises sur 5 sont liquidées au bout de 5 ans, quant elles n'ont pas trouvé le moyen de se développer.

Les Etats ont répondu de diverses façons, et en général les PME ont donné lieu à une législation particulière, concernant le crédit, l'accès aux marchés publics, le coût des biens publics, des services aux entreprises, formation et autres, leur permettant de compenser leurs faiblesses originelles et de se développer. Aux Etats Unis le « Small business act »

soutient les PME depuis 1953 et leur prodigue beaucoup d'avantages avec des moyens énormes. L'Europe a récemment adopté une législation similaire (en 2008) moins ambitieuse cependant, pour éviter d'entrer en conflit avec les lois de la concurrence.

Il est nécessaire que ces lois et les principales mesures qu'elles supportent fassent régulièrement l'objet d'une évaluation d'impact sur l'économie (*Regulatory impact assessment*) et de prendre des mesures correctives.

Pour une politique méditerranéenne favorable aux PME

L'environnement favorable aux PME est intimement lié au commerce extérieur des états dans les conditions d'ouverture économique que nous connaissons, et constitue un facteur essentiel de développement régional. Ceci débouche sur des perspectives qui nécessitent une large concertation et en fin de compte un pouvoir de décision :

1. L'institution capable aujourd'hui de rassembler les initiatives et de créer un courant d'idées capable d'aboutir à des mesures sur le plan régional, est l'UPM ;
2. L'établissement d'un CES Méditerranéen qui deviendrait le conseiller de l'UPM en matière économique et sociale serait des plus utiles dans cette conjoncture de crise ;
3. Il est grand temps de mettre en place la Banque Méditerranéenne d'Investissement qui pourra jouer un grand rôle auprès des états de la région et des « fonds » affectés au développement des PME ;

4. Il serait utile de convenir sur une législation qui allège le poids fiscal et social des TPE pour les pousser à sortir du secteur informel et mieux contribuer à leur développement ;
5. Il serait également des plus utile de rationaliser et de favoriser sur un plan régional concerté la R&D au niveau des PME et les efforts qui tendent à soutenir la coopération dans l'innovation et la création entre les pays de la région.

Je voudrais signaler à cet effet que le CES Libanais a toujours prôné la nécessité de mettre en relation les PME dans cette région du monde et a favorisé le rôle de pont entre le Nord et le Sud, qui a toujours été la vocation du Liban. Il a constamment œuvré à l'expansion et à l'amélioration du niveau des écoles supérieures des affaires, ainsi qu'à l'enseignement technique orienté vers les carrières du commerce. Il en est résulté une excellente formation des jeunes dans ce domaine essentiel à l'essor du pays et de la Région.

Cette politique a toujours été prônée par S. E. le Président de la République et par le gouvernement présidé par le Premier Ministre, S. E. M. Néjib Mikati.

Ceci s'est matérialisé par une plus grande ouverture sur la Région, l'échange d'expériences, de projets et d'investissements à haute valeur ajoutée, ainsi que par une consolidation de la mentalité d'entrepreneur.

Enfin, je voudrais à cette occasion remercier le CESE pour son soutien sans relâche de la région méditerranéenne et la grande avancée de la pensée économique et sociale qu'il a permis à ce jour, et à laquelle nous avons l'honneur de contribuer.

Pour illustrer cette dynamique, une mission du CESE a visité certains pays de la région pour s'assurer que la préparation de ce sommet soit conforme aux attentes, et puisse apporter aux uns et aux autres de meilleurs outils de progrès et de développement.

Au Liban cette mission a mis l'accent sur le dialogue social et le rôle évident du CES et s'est engagée à s'impliquer à cet effet, action qui a été hautement appréciée par nous, décideurs.

En espérant que l'effort du CESE et de nous tous serait bientôt investi au sein de l'UPM et du CES Méditerranéen.